ELECTIONS LEGISLATIVES DES 21 ET 28 MARS 1993
2ème Circonscription de la Corse du Sud

Denis de ROCCA SERRA

Diplômé de sciences politiques
Eleveur

Suppléant : Charles-Michel CESARI

Vice-Président du Conseil Général de la Corse du Sud
Conseiller Général d'OLMETO

Madame, Mademoiselle, Monsieur.

Les 21 et 28 Mars 1993, vous serez appelé(e) une nouvelle fois à choisir votre député dans la deuxième circonscription.

Monsieur Charles CESARI, Vice-Président du Conseil Général de la Corse du Sud, qui a accepté d'être mon suppléant, et moi-même, avons la ferme volonté de susciter dans notre circonscription, un rassemblement ouvert à toutes celles et tous ceux qui aspirent au changement en Corse.

Ma démarche vise à conforter le parti du mouvement contre celui de l'immobilisme. Elle se situe au centre : un centre innovant, social et européen, adapté à notre temps.

Je souhaite également promouvoir une nouvelle manière de décider en Corse pour garantir le redressement de l'île.

Pour être réellement efficace, ce nouveau comportement doit procéder d'une démarche plus unitaire, responsable et solidaire.

En vertu de l'autorité que confère le mandat parlementaire et de l'onde de choc provoquée par une telle eléction, je m'emploierai avant tout à susciter une prise de conscience : un sursaut collectif pourrait en résulter et être le point de départ d'une confiance et d'un espoir retrouvés.

Pour être efficient, ce sursaut devra passer par certaines étapes qui seront autant de messages adressés non seulement à la Corse, mais à la Nation et même à l'Europe afin de retrouver leur solidarité accrue, sans rien perdre de notre identité.

Premier message. **LA PAIX.** Elle est le facteur de stabilité indispensable à toute reprise des activités.

Second message. **LA RECONCILIATION.** Celle qui va au-delà de l'arrêt de la violence pour tendre, dans le respect des opinions de chacun, vers un rapprochement plus fraternel des Corses entre eux et des Corses avec les autres.

Troisième message. **LA VOLONTE D'ENTREPRENDRE.** C'est le point de départ de toute action positive.

Cette volonté doit être suffisament maîtrisée pour préserver notre identité et notre environnement. En même temps elle doit pouvoir se déployer en tenant compte des impératifs liés au développement d'aujourd'hui et mieux encore à celui de demain. En effet dans notre nouvel environnement européen, un effort considérable en matière de formation qualifiée des hommes sera nécessaire.

Quatrième message. **LA SOLIDARITE.** Ou plutôt, devrait-on dire, les **solidarités** tant elles sont multiples. Nous e retiendrons au moins quatre.

● SOLIDARITE NATIONALE ET EUROPEENNE A CARACTERE ECONOMIQUE.

Pour accompagner le financement des projets initiés dans le cadre d'un plan de développement, d'un schéma d'aménagement et d'un statut fiscal enfin votés et adaptés à notre époque, la Corse a besoin de la solidarité nationale et même européenne sans lesquelles rien de constructif ni de durable ne peut être envisagé.

● SOLIDARITE NATIONALE A CARACTERE SOCIAL

Dans une île :

- où la population est notoirement vieillissante surtout dans l'intérieur,
- où le marché de l'emploi déjà restreint, devient précaire à la fois pour les jeunes soucieux de vivre ici et pour les femmes,
- où le chômage et les bas salaires se propagent.

Il convient d'aborder ce chapitre social en tenant compte d'un contexte local par endroit très éloigné des normes nationales.

● SOLIDARITE NATIONALE VOIRE EUROPEENNE A CARACTERE CULTUREL

"La Corse est un navire sans repère. Elle cherche son port, ne laissons pas le temps régler le compas... La culture doit réconcilier l'homme".

Tel s'est exprimé le Conseil de la Culture, de l'Education et du Cadre de Vie le 13 Janvier 1988. Lorsque les Corses auront compris ce message, nous serons alors en droit d'attendre une solidarité nationale voire européenne en matière de culture.

● SOLIDARITE CORSE

La solidarité nationale n'est rien d'autre que la part contributive au développement de la Corse, consentie par l'ensemble des Français, qu'ils soient du Nord, du Centre ou d'ailleurs. Elle s'exercera d'autant plus aisément que :

* toute xénophobie aura cessé;
* nous saurons parler d'une même voix;
* déjà chez nous, avant de la rechercher ailleurs, nous saurons donner l'exemple d'une solidarité entre zones favorisées et zones défavorisées, c'est-à-dire globalement entre zones du littoral et zones de montagne (nombre d'entre nous, ne l'oublions pas, en sommes originaires).

Sachons aussi apprécier le mérite des habitants et des élus de l'intérieur confrontés à des difficultés quasi insurmontables en l'état actuel des choses. La plupart du temps, ils sont oubliés sauf en période électorale où les uns et les autres sont régulièrement et très largement courtisés. Ecoutons ce Maire nous raconter que, chez lui, pour la seule étude d'un projet d'assainissement, les dépenses sont équivalentes au montant des impôts locaux. Dans ces conditions, comment faire pour entreprendre?

Que faire pour les aider ? Aidons-les à se regrouper de préférence dans un cadre micro-régional en pratiquant l'inter communalité, comme cela a déjà été fait dans l'Alta Rocca et est en cours d'étude dans le Valinco.

Encourageons-les à pratiquer la polyactivité sans perdre de vue l'atout essentiel que doit représenter une production agricole de qualité, desservie par des gens possédant, (mais pour combien de temps encore?) un savoir-faire unanimement apprécié mais non encore reconnu par une réglementation des labels.

Ces actions éviteront de voir disparaître la ruralité et, avec elle, une grande partie de l'âme Corse. Si le développement bien pensé du littoral est indispensable à la survie de l'intérieur, celle-ci est elle même indispensable à la survie de la Corse.

ELABORER LA TRAME D'UN DEVELOPPEMENT MESURE ET ADAPTE AUX BESOINS AUSSI BIEN DU LITTORAL QUE DE L'INTERIEUR, RECHERCHER CERTAINES COMPLEMENTARITES ET CERTAINES SOLIDARITES ENTRE NOUS D'ABORD ET ENSUITE AVEC LES AUTRES, ET PAR DESSUS TOUT, FORGER UNE UNION INDISPENSABLE A NOTRE PROJET FEDERATEUR, SONT POUR NOUS PLUS QUE DES PRIORITES IMMEDIATES : C'EST L'ACTE DE FOI D'UN DEPUTE POUR LA CORSE

sarl Imp. du Valinco